

MISE EN CONTEXTE

Bonjour vous tous,

En tout premier lieu, permettez-moi de me présenter, je suis Pierre Giguère, député du Comté de Saint-Maurice et représentant à l'Assemblée nationale de 36 584 électeurs, mais je tiens à apporter à votre attention que je dessers aussi une population incluant les jeunes qui évoluent sur le territoire. Dans cette optique, vous comprendrez qu'il est primordial pour moi d'être devant vous pour faire mes représentations et défendre leur intérêt. Je vous remercie de prendre le temps de m'écouter.

Ceci dit, lors de votre passage à Shawinigan en mai 2015, plusieurs mémoires ont été déposés par différentes associations, beaucoup de commentaires par internet ont été émis, plusieurs personnes de la région sont venues s'exprimer pour faire valoir leur opinion concernant ce projet de réforme. Comme cité dans le rapport de l'audition publique du 21 mai 2015 par le commissaire, monsieur Bruno Jean, « Je suis moi-même très sensible à la question des communautés naturelles, notamment les limites des MRC, donc je me disais bien, **c'est une proposition préliminaire, discutable, et on est là pour le faire.** Donc, si l'on respecte cette communauté de Shawinigan, et je pourrais énoncer que j'ai moi-même trouvé que c'est une ville qui avait l'air à vouloir vivre, là, quand on a fait la tournée, on a été...moi, j'ai été personnellement, par rapport à ce qu'on entend dans les nouvelles. » À cet effet, nous **déplorons**

grandement le fait que Me Lucie Fiset qui était directrice générale à cette époque n'est plus là, pour entendre les compléments d'information. Elle avait pris le temps d'échanger avec une personne présente à cette audience soit madame Lise Landry, ex-mairesse de Shawinigan qui lui avait exprimé les dommages collatéraux de la fusion de 2002, non-respect de la MRC Centre-de-la-Mauricie. Je peux corroborer les dires, car j'ai été conseiller municipal à la Ville de Shawinigan 2009-2013.

Bien évidemment, la Commission ne pouvait connaître la situation du comté de Saint-Maurice et basait probablement sa démarche sur l'aspect numérique seulement. La circonscription électorale de Saint-Maurice c'est plus que cela. C'est surtout et davantage une communauté à la recherche constante de nouvelles perspectives économiques et un meilleur à devenir. C'est ce que je vais essayer de vous démontrer en me basant sur l'article 15 de la loi électorale aspect par aspect en débutant par le **volet frontières naturelles** :

DÉBUTONS PAR LES FRONTIÈRES NATURELLES

Donc, abolir le comté serait à mon avis une erreur magistrale dans le contexte actuel. Pour appuyer cet énoncé, je me réfère à ce que monsieur Luc Trudel, ancien député péquiste du comté Saint-Maurice a dit à la commission :

« Nous souhaitons en ce moment sensibiliser les membres de la Commission à la situation particulière de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. L'inclusion de cette municipalité dans la MRC des Chenaux

a été réalisée dans le cadre de l'opération de renforcement des pôles urbains, là, 2001, ce qu'on appelait les regroupements municipaux ou les fusions municipales. Cette association artificielle, basée uniquement sur les considérations financières et de pondération démographique, sans égard aux éléments tels que le sentiment d'appartenance des citoyens, la communauté d'intérêts, le patrimoine historique, la densité de population, le cadre urbain et le taux relatif croissance. L'inclusion de cette municipalité d'environ 5500 habitants aujourd'hui vise essentiellement à doter cette MRC d'un budget d'un poids démographique viable par rapport, évidemment, aux autres territoires, villes, MRC ou MRC de la région. Elle représente à elle seule le quart de la population du budget de la MRC alors qu'elle ne partage en définitive que très peu d'intérêt avec les autres municipalités au niveau des services, du commerce et de l'emploi entre autres. Nous soumettons à la Commission que d'utiliser le territoire de la MRC des Chenaux pour déterminer la circonscription d'appartenance de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne ferait que répéter **une erreur déjà commise.** »

De plus, j'ajouterai qu'avec l'axe routier qui a été développé depuis quelques années entre Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Shawinigan, cela aide grandement à l'essor économique de Shawinigan. Les habitudes de consommations de services gouvernementaux et commerciaux de leurs citoyens sont majoritairement orientées vers Shawinigan. Le portrait est à toutes fins pratiques identiques pour Saint-Boniface dont la principale voie d'échange est aujourd'hui le boulevard Trudel ou la Route 153 reliant à Shawinigan et à

l'Autoroute 55. Quant à Shawinigan-Sud, ce secteur fait partie intégrante de la nouvelle ville de Shawinigan et ne bénéficie d'aucun lien routier avec la MRC de Maskinongé.

VOLET : RECONVERSION ÉCONOMIQUE

La circonscription de Saint-Maurice démontre une homogénéité sans pareil. C'est une population résiliente, qui se prend en main, je le constate depuis que je suis député et plusieurs intervenants ont exprimé qu'ils ressentaient un renouveau sur le terrain. Depuis votre passage en mai 2015 nous avons des données sur la reconversion économique qui est amorcée, je pense, à Shawinigan Aluminium qui a vu le jour (75 emplois), CGI (prévoit 300 emplois en 2018, en opération depuis avril 2015, présentement 90 employés 22 nationalités et poursuit sa croissance), l'annonce récente d'un investissement de 15M\$ dans le Parc national de la Mauricie, «Ces investissements continueront d'assurer l'intégrité écologique dans le parc tout en stimulant l'économie locale et en contribuant à la croissance du secteur touristique. C'est une incroyable richesse», a conclu le député Champagne. Sans parler du Centre Entrepreneuriale Desjardins de Shawinigan emplacement de co-working qui reçoit semaine après semaine des groupes de jeunes qui désirent se partir en affaires sans parler du Digihub (26 entreprises en développement numérique) qui devient une référence au Centre de la Mauricie est au niveau national.

Sans parler du Salon de l'emploi qui a vu le jour depuis 3 ans à Shawinigan et qui offre près de 500 postes ainsi que le Marathon de l'emploi qui est organisé par le Carrefour Jeunesse Emploi qui ont répertorié l'an dernier 280 offres en septembre. Toute cette dynamique qui est développée depuis les dernières années engendre une grande rétention de jeunes dans le comté Saint-Maurice.

VOLET GÉOGRAPHIQUE

Comme situé dans les audiences du 21 mai 2015 à Shawinigan.

Monsieur Luc Trudel a très bien résumé ce volet :

« Shawinigan constitue la région du Centre-du-Québec, elle a joué un rôle des plus importants, un rôle de précurseurs dans la plupart des grandes tendances sociales et économiques du Québec moderne. En 1901, La Shawinigan Water & Power vient en opération, la première d'une série de onze centrales hydroélectriques créant une ville, Shawinigan Falls et mettant en place un géant chimique, la Shawinigan Chemicals, qui donnait ensuite naissance ou contribuant grandement à l'Expansion de multinationales actuelles, telles que ICI l'ancienne CIL, Dupont, Rio Tinto-Alcan, Gulf, ConocoPhillips, pour ne nommer que celles-ci. Au même moment de nombreuses usines de pâtes et papier de Trois-Rivières. Ce qui a donné le titre la capitale mondiale des pâtes et papiers, jusqu'à La Tuque, en passant par Champlain et Grand-Mère.

Aussi les premières productions nationales ou nord-américaines de carbure de silicium, cellophane, pour ne nommer que ces quelques produits ont contribué largement à la mise en place du développement du potentiel énergétique du Nord-du-Québec. Parallèlement à ces produits techniques économiques, de grands mouvements sociaux se sont amorcés ici, comme la migration des habitants des campagnes, l'organisation des travailleurs, la mise en place d'organismes communautaires aussi les mouvements de femmes. » Donc, la Mauricie a été l'une des premières régions à vivre l'ère industrielle au Québec et même électrifié la ville de Montréal.

Monsieur Mario Lachance cite :

« Le comté Saint-Maurice il va vraiment participer à la naissance de la démocratie au Québec, Il faut être conscient que si jamais le comté Saint-Maurice disparaît de la carte, c'est un geste de graves conséquences, on ne pourra pas retourner en arrière et, avant de poser ce geste, il faut vraiment voir quel rôle il a eu au Québec. Qu'on remonte à l'Acte constitutionnel de 1791, le comté de Saint-Maurice figure parmi les 27 comtés du Québec, donc, c'est un comté pionnier dans l'histoire de la démocratie au Québec, et on avait deux représentants à l'époque, monsieur Augustin Rivard et monsieur Thomas Coffin. En fait depuis plus 223 ans d'histoire. »

Tableau comparatif de la circonscription de Saint-Maurice et des comtés actuels qui composeront la circonscription de Les Plaines

	Saint-Maurice	Blainville	Masson	Mirabel
Nombre d'électeurs (2011/2014)1*	36 380 (2011) 36 584 (2014)	57 840 (2011) 59 705 (2014)	48 665 (2011) 48 109 (2014)	56 685 (2011) 61 975 (2014)
Âge médian (2011) 2*	50,3 ans (Shawinigan)	37,1 ans (ville de Blainville)	36,5 ans (ville de Mascouche)	35,0 ans (ville de Mirabel)
Taux d'assistance sociale (2016)3*	9,6 % (Mauricie)	4,4 % (Laurentides)	5,4 % (Lanaudière)	4,4 % (Laurentides)
Population faible revenu (2010)1*	20,4%	8,4%	9,9%	11,1%
Revenu d'emploi médian (2011) 1*	18 565 \$	35 864 \$	32 597 \$	33 007 \$
Revenu de 20 000 \$ et moins 1*	42,2%	30,7%	31,8%	26,0%
Taux de chômage (2014) 4*	10,8 % (Mauricie)	7,1 (Laurentides)	7,8 (Lanaudière)	7,1 (Laurentides)
Taux d'emploi (2015) 5*	51,6 % (Mauricie)	63,3 % (Laurentides)	62 % (Lanaudière)	63,3 % (Laurentides)

VOLET : DÉMOGRAPHIE & SOCIOLOGIE

Dans le but de vous faire un parallèle avec les besoins du comté Saint-Maurice, un tableau vaut mille mots, dans cette optique, j'ai pris comme exemple le nouveau comté de Les Plaines (38 714 électeurs) qui incluent des secteurs de Blainville, Masson et Mirabel qui sont morcelés. À cet effet, vous constaterez qu'il y a un écart frappant pour l'âge médian qui signifie que les besoins de la population sont tellement différents. À 36 ans nous sommes dans le feu de l'action pour bâtir notre carrière, élever notre famille versus à 51 ans qui est l'âge où nous planifions ou bien y songeons sans compter bien souvent les problèmes de santé qui commencent et/ou nous prenons

soin de nos parents qui sont âgés et qui ont des besoins d'attention particulière (plaintes au protecteur du citoyen, recours pas les bons soins, etc.). Les personnes qui perdent un(e) conjoint(e) et qui ne savent où se référer (pension RRQ, etc.).

Le taux d'assistance sociale le plus élevé au Québec m'a frappé et là j'ai compris beaucoup mon rôle de député de proximité était important et je tiens à ajouter le rôle de mon personnel sur le terrain. À tous les jours sans exception, nous avons des cas d'assistés sociaux qui ont de problèmes par exemple : recouvrement, Hydro-Québec, cette année le crédit de solidarité qui est accordé aux personnes à bas revenus ce fut un feu roulant pour régulariser les dossiers. Les jeunes assistés sociaux qui sont démunis pour ne pas dire certains ne savent écrire et/ou lire, nous leur venons en aide. Les jeunes qui fuguent et que les parents s'orientent vers nous pour voir les moyens à leur disposition, etc. Cela est la réalité de tous les jours à mon bureau.

Côtés positifs : Le taux de diplomation est très différent en Mauricie 14,3% sans diplôme versus 16,1 % en Lanaudière. Je tiens à préciser que nous avons amorcé un virage à Shawinigan pour la formation des jeunes, le Carrefour Mauricie a développé un programme en collaboration avec les employeurs pour répertorier les métiers non traditionnels les plus urgents à combler, par exemple, l'année dernière la commission scolaire de l'Énergie a reçu de l'aide financière pour former des mécaniciens industriels, donc les jeunes sont encadrés pour leur formation et assurer d'avoir un emploi, car

les employeurs ont sélectionné des jeunes qui désirent poursuivre leur formation. Voilà une façon de faire de la rétention à Shawinigan.

La population à faible revenu c'est reconnu Shawinigan est la Ville avec un plus faible revenu et ce n'est pas évident avec les pertes d'emplois des dernières années, mais comme mentionné avec la reconversion économique qui est amorcée nous regardons vers l'avenir.

Comme le mentionnait monsieur Luc Trudel dans son mémoire :

« Nous tenons également à souligner l'importance du député dans des circonscriptions et des régions comme la nôtre alors que Montréal et dans les couronnes, ou dans ses couronnes, la concentration de ministres, de mandarins, de cadres supérieurs et de dirigeants des sociétés d'État favorise une prise de décision locale. Le service d'un député ayant accès à la machine gouvernementale est primordial pour nous ».

Je suis d'accord à 150% pour tout ce que j'ai énoncé préalablement.

Sources :

1* : <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/carte-electorale/dossiers-socio-economiques.php>

2* : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/select-Geo-Choix.cfm?Lang=Fra&GK=CSD&PR=10>

3* : <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/>

4* : http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/00_chiffres-cles-emploi_2015.pdf

5* : <http://www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/qcmfr.htm>